# Starting-block : une unité d'enseignement qui amène les étudiants à se situer dans leurs études et dans leur métier d'étudiant universitaire

ALINE VAN STEENSEL

Conseillère pédagogique, bureau d'accompagnement pédagogique de la faculté des sciences psychologiques et de l'éducation de l'Université libre de Bruxelles, aline.van.steensel@ulb.be

SOPHIE LECLOUX

Conseillère pédagogique, centre d'appui pédagogique de l'Université libre de Bruxelles, sophie.lecloux@ulb.be

MANON HAERDEN

Accompagnatrice des apprentissages, service d'accompagnement des apprentissages de la faculté des sciences psychologiques et de l'éducation de l'Université libre de Bruxelles, manon.haerden@ulb.be

#### TYPE DE SOUMISSION

Analyse de dispositif

#### RESUME

Mise en application lors de la rentrée académique 2020-2021, l'unité d'enseignement Starting-Block s'adresse aux étudiants primo-arrivants qui intègrent les bacheliers en sciences psychologiques et de l'éducation à l'Université libre de Bruxelles. Ce cours poursuit plusieurs objectifs dont la professionnalisation des étudiants dans leur vie d'étudiant et par rapport aux contenus des sciences psychologiques, de l'éducation et de la logopédie. Les fondements à la base de Starting-block sont l'autonomisation des étudiants, la construction de contenus davantage intégrés et la réalisation d'un projet permettant le développement de compétences transversales. La communication suivante expose : la construction de l'unité d'enseignement, ses composantes et la manière dont le dispositif est évalué.

#### **SUMMARY**

Implemented during the 2020-2021 academic year, the Starting-Block teaching unit is intended for newcomer students who are entering the bachelor's program in psychological sciences and education at the Université libre de Bruxelles. This course several objectives including the professionalization of students in their life as a student and in relation to the contents of psychological sciences, education and speech therapy. The foundations of Starting-block are the empowerment of students, the construction of more integrated contents and the realization of a project allowing the development of transversal competences. The following paper presents: the construction of the teaching unit, its components, and how the device is evaluated.

QPES – (Faire) coopérer pour (faire) apprendre

### MOTS-CLÉS (MAXIMUM 5)

Autonomie, tutorat, compétences, pédagogie par le projet

#### **KEY WORDS (MAXIMUM 5)**

Autonomy, tutoring, skills, project-based pedagogy

#### 1. Contextualisation

La faculté des Sciences Psychologiques et de l'Education de l'Université libre de Bruxelles s'est intégrée dans un projet de réforme de bachelier porté par l'institution. Les formations menant à un même diplôme sont définies à travers des référentiels de compétences communs qui peuvent être déclinés au sein de chaque institution à travers un profil d'enseignement permettant ainsi à chaque établissement d'orienter les compétences selon ses attentes. La construction d'un profil d'enseignement a constitué le point de départ de la réforme afin de s'inscrire davantage dans une approche programme. Grâce à un groupe de travail constitué des académiques du bachelier, de membres du corps scientifiques et de membres du personnel administratif, le bachelier a été réformé dans son ensemble. Certaines unités d'enseignement ont été conservées, d'autres regroupées, d'autres encore créées de toute pièce. Le bloc 1 du bachelier (BA1) a été réformé en 2019-2020 et a été mis en application l'année académique 2020-2021. L'ensemble de la réforme a été accompagné par plusieurs conseillers pédagogiques, membres du bureau d'accompagnement pédagogique de la faculté.

Cette réforme répondait à plusieurs problématiques dont : le nombre d'étudiants primoarrivants qui ne cessait d'augmenter ; la conception de la psychologie des étudiants, se limitant majoritairement à la psychologie clinique ; le manque de mise en activité des étudiants dans leurs apprentissages ; le manque de compréhension des attentes de l'Université.

Ainsi, le travail mené autour de la réforme de bachelier a mis en évidence la nécessité d'accompagner les étudiants dans leur début de cursus à l'Université, tout en leur permettant de développer une certaine autonomie dans leurs apprentissages. Ceci dans le but de permettre aux étudiants de se questionner sur leur choix d'études, d'être outillés dans leur transition entre l'enseignement secondaire et supérieur ainsi que d'ouvrir le champ des possibles en termes de finalités des études. Partant de cela, l'idée d'un module de départ a rapidement émergé et s'est concrétisé sous la forme d'une unité d'enseignement nommée Starting-block.

# 2. Concepts théoriques sous-jacents

Avant d'exposer les objectifs poursuivis et de présenter la trame de Starting-block, il importe de définir quelques concepts théoriques qui sont à la base des réflexions menées et qui ont contribué à la construction de ce cours.

#### 2.1. Métier d'étudiant universitaire

L'enseignement supérieur en Belgique, plus particulièrement universitaire, se caractérise par un taux de réussite peu élevé, à savoir 34% (2012-2013). Pour faire face à cela, des moyens ont été utilisés afin de développer des dispositifs d'aide à la réussite. Selon Coulon (1997), les taux de réussite et d'échec peuvent notamment s'expliquer par des difficultés d'affiliation et de construction du métier d'étudiant.

Le concept de métier d'étudiant rend compte des enjeux que représente l'entrée à l'université en termes d'identification et d'apprentissage des codes, des règles ainsi que des exigences spécifiques, dimensions souvent implicites. Par ailleurs, Coulon (1997) souligne la nécessité « d'un processus d'affiliation à la fois institutionnelle et intellectuelle » (p.2) et de la construction d'une nouvelle identité ainsi que d'un nouveau rapport au savoir. Dès lors, Tourmen (2007) propose la notion de profession afin d'y intégrer ces éléments et de mettre en évidence l'importance de la dimension sociale dans le processus d'affiliation.

Ainsi, dans la mesure où ces enjeux peuvent faire l'objet de difficultés dans l'entrée à l'Université, ils constituent également un levier essentiel en termes d'accompagnement des apprentissages des étudiants d'un point de vue tant méthodologique que disciplinaire (Coulon, 1997).

La création d'un module de départ en BA1 s'inscrit dans une volonté d'accompagner les étudiants dans la transition de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur. Depuis 2019-2020, la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education se compose d'un service d'accompagnement des apprentissages qui propose des dispositifs permettant aux étudiants de réguler leurs stratégies d'apprentissage et d'étude tels que : des ateliers méthodologiques, des blocus assistés, des guidances disciplinaires, des entretiens individuels. Dès lors, dans l'objectif d'accompagner au mieux les étudiants primo-arrivants dans leur entrée à l'Université, intégrer certains de ces dispositifs dans une unité d'enseignement qui vise à favoriser l'engagement des étudiants dans leur métier d'étudiant, a eu tout son sens.

## 2.2. Autonomie dans les apprentissages

Le développement de l'autonomie dans les apprentissages constitue également une réponse à la problématique du taux d'échec dans l'enseignement supérieur (Adinda et Marquet, 2017). L'autonomie se caractérise par la capacité de l'individu à être responsable de ses apprentissages et des décisions qui en découlent, le développement de cette capacité est influencé par l'environnement dans lequel l'individu évolue (Holec, 1979; Meirieu, 2015). Plus particulièrement, cette autonomie se construit au sein d'un environnement d'apprentissage privilégiant des méthodes d'enseignement centrées sur l'apprenant (Colet et Rovero, 2015). Par ailleurs, ces méthodes d'enseignement favorisent également un apprentissage en profondeur.

Dans le cadre de Starting-block, l'autonomisation des étudiants a été pensée à travers :

- La mise en place d'activités d'apprentissage asynchrones et en ligne. Les formations hybrides qui allient distanciel et présentiel, synchrone et asynchrone placent les apprenants au centre de leurs apprentissages et induisent une certaine autonomie de leur part à travers la liberté organisationnelle qui est accordée (Adinda et Marquet, 2017).
- La pédagogie par le projet au sein de laquelle l'étudiant est outillé pour se construire un projet personnel d'étude et disciplinaire. La pédagogie par le projet est « une pédagogie soucieuse à la fois des produits de l'apprentissage et de la réflexion sur les démarches qui ont été entreprises afin de les faire évoluer » (Lebrun, 2010, p. 159).
- L'utilisation du portfolio comme outil d'évaluation. Le portfolio permet de faire état
  des travaux réalisés en les accompagnant d'une prise de recul et d'un travail
  métacognitif sur les attitudes, les apprentissages et le chemin parcouru. L'enjeu du
  portfolio est de parvenir à se questionner sur ses apprentissages, ses actions et son
  évolution à partir d'un ensemble d'éléments, de traces (Bélair et Van Nieuwenhoven,
  2010).
- Le développement de méthodes pédagogiques actives dans lesquelles l'apprenant est l'acteur principal de ses apprentissages et construit ses connaissances (Lebrun, 2010).

Il importe de souligner que le développement de cette autonomie passe également par la mise en place d'un accompagnement humain de proximité afin de « mettre l'apprenant au cœur de la démarche d'apprentissage et de le conduire vers l'autonomie » (Adinda et Marquet, 2017, p. 2). Ce besoin d'accompagnement a été accentué par le public concerné par Starting-block, composé majoritairement d'étudiants primo-arrivants.

## 2.3. Tutorat par les pairs

Cet accompagnement humain de proximité s'est notamment concrétisé par la mise en place d'un dispositif de tutorat par les pairs au sein de l'unité d'enseignement permettant d'accompagner les étudiants primo-arrivants dans leurs possibles difficultés d'affiliation et disciplinaires.

Pour définir un dispositif de tutorat, quatre critères sont exploités par Lepage et Romainville (2009):

- Accompagnement individualisé : relation individualisée entre le tuteur et le tutoré (ou groupe de tutorés);
- Apprentissage mutuel : le tutorat est un lien d'apprentissage pour les deux parties prenantes. Les compétences et les savoirs développés par les tuteurs et tutorés ne sont pas forcément identiques, mais tous deux apprennent ;
- Acteurs dits non-professionnels : ni le tuteur, ni le tutoré ne sont des professionnels de l'accompagnement ou de l'enseignement ;
- Ressort d'identification : le tutoré va s'identifier au tuteur, ce qui est favorisé par la proximité sociale, culturelle et l'âge.

En ce sens, les tuteurs ne remplacent en rien les enseignants mais ils vont accompagner les étudiants « en leur apportant les clés et les méthodes pour répondre aux attentes de l'institution qui leur dispense l'enseignement » (Annoot, 2001, p. 386). Ainsi, le tutorat par les pairs vise à favoriser l'intégration sociale, la collaboration entre pairs, le développement et le maintien de la motivation ainsi que l'engagement des étudiants dans leurs apprentissages (Maltais et Deschênes, 2013).

## 3. Objectifs et compétences visés

Plusieurs aspirations ont guidé la construction de l'unité d'enseignement Starting-block : sensibiliser les étudiants à la question du libre examen, contribuer à une émancipation intellectuelle des étudiants et enfin donner du sens à leur cursus en créant des liens entre les disciplines.

L'objectif stratégique poursuivi à travers cette unité d'enseignement est de professionnaliser les étudiants dans leur vie d'étudiant et par rapport aux contenus des sciences psychologiques, de l'éducation et de la logopédie.

Les principes qui régissent cette unité d'enseignement en vue de développer les objectifs cités se définissent comme suit :

- Initier un apprentissage inductif;
- Proposer une intégration des apprentissages méthodologiques dans les activités d'enseignement ;
- Créer une forme d'interdisciplinarité dans les activités d'enseignement ;
- Intégrer des contenus multiples dans les activités d'enseignement ;
- Proposer une pédagogie active ;
- Proposer un apprentissage par les pairs ;
- Ouvrir sur le monde extérieur.

Pour ce faire, des objectifs plus spécifiques ont été définis :

- Initier les étudiants aux épistémologies et enjeux méthodologiques des sciences psychologiques, de l'éducation et de la logopédie ;
- Développer un apprentissage auto-régulé des étudiants ;
- Développer les compétences méthodologiques des étudiants ;
- Appréhender au mieux les métiers des sciences psychologiques, de l'éducation et de la logopédie (ouverture du champ des possibles).

Cette unité d'enseignement permet le développement des compétences suivantes, issues du référentiel de compétences construit dans le cadre de la réforme du bachelier :

- Identifier et se situer par rapport aux questions relevant des sciences psychologiques, de l'éducation et logopédie ;
- Travailler en groupe et développer un projet ;
- S'initier à une démarche de recherche scientifique ;
- Identifier et se situer par rapport aux questions relevant des sciences psychologiques, de l'éducation et logopédie ;
- Adopter une posture éthique et déontologique ;
- Communiquer oralement et par écrit.

# 4. Descriptif du dispositif

Il convient à présent de détailler Starting-block tant au niveau des contenus de l'unité d'enseignement, des activités d'apprentissage proposées que des modalités d'évaluation.

## 4.1. Trame de l'unité d'enseignement

L'unité d'enseignement se compose de sept parties, porteuses d'objectifs spécifiques. Le cours représente 10 crédits, soit un sixième du BA1. Starting-block se compose de 48 heures de cours magistraux ayant lieu lors du premier quadrimestre et de 120 heures de travaux pratiques réparties sur l'ensemble de l'année académique. Parmi les 120 heures de travaux pratiques, nous comptons également des activités d'apprentissage autonomes : la réalisation d'un travail en sous-groupe, la participation à des guidances et à des séances d'informations, le suivi d'un MOOC « What's up doc » axé sur la recherche bibliographique, ou encore des lectures sur lesquelles certains travaux pratiques se sont construits.

Parties		Objectifs
1	Se situer	Identifier quelques éléments de pratiques professionnelles spécifiques aux principales épistémologies de la faculté.
2	S'outiller	Développer et réguler ses stratégies d'apprentissage, ses compétences méthodologiques et métacognitives.
3	Modéliser et conceptualiser	Appréhender les logiques et portées du passage à l'abstrait.
4	Analyse des données quantitatives	Connaitre les principales caractéristiques de l'étude descriptive d'un ensemble de données ; initier au calcul des probabilités et à l'inférence statistique.
5	Recueillir de l'information	Recueillir de l'information utile et évaluer la pertinence des sources.
6	Intervenir	Comprendre des logiques, modalités de l'intervention, être initié à l'éthique.
7	Communiquer à l'oral et à l'écrit	Produire un rapport écrit et le présenter oralement.

La partie 1 « se situer » se compose de plusieurs interventions visant à définir ce que sont les sciences psychologiques, de l'éducation et la logopédie ainsi que leur champ de recherche respectif. Par ailleurs, des professionnels et certains membres de la faculté (huit au total) interviennent également afin de présenter leur réalité professionnelle et d'ouvrir le champ des possibles en termes de finalités des études. Les travaux pratiques de cette partie s'axent sur « Qu'est-ce que la clinique », l'objectif principal est d'analyser comment la clinique se développe dans les différentes filières des sciences psychologiques, de l'éducation et de la logopédie

La partie 2 « s'outiller » se compose de travaux pratiques qui explorent différentes thématiques méthodologiques : prise de notes, stratégies d'apprentissage, gestion du temps, répondre à un QCM. Intégrer ces ateliers méthodologiques au sein d'un cours a permis de leur donner davantage de sens en travaillant sur des contenus ciblés. Par ailleurs, une interrogation dispensatoire est organisée au mois de novembre, soit après l'ensemble des cours magistraux de Starting-block. L'organisation temporelle de ces travaux pratiques permet d'accompagner et de préparer les étudiants à cette première évaluation.

Les parties 3 et 4 permettent l'intégration d'une ancienne unité d'enseignement « Analyse des données en sciences psychologiques et de l'éducation », ceci dans le but d'intégrer davantage les contenus statistiques et de favoriser la création de liens entre les disciplines.

Dans ce cours, les étudiants sont amenés à réaliser un premier travail de recherche en sous-groupe, autour d'une thématique issue des différentes filières de la faculté. Afin d'encadrer au mieux les étudiants dans ce premier travail de recherche et dans l'optique de les accompagner dans la construction de leur métier d'étudiant, un dispositif de tutorat est mis en place. Les tuteurs sont des étudiants plus expérimentés de bloc 3 du bachelier (BA3) et du bloc 1 de master (MA1). Un cahier des charges précis a été construit afin de fournir à chaque public des lignes directrices. En ce sens, les tuteurs ont pour mission d'encadrer les groupes, de les accompagner dans la construction d'un cadre de travail et dans l'animation des réunions en équipe. Autrement dit, pour les tuteurs ce sont davantage des compétences de gestion de projet et d'équipe qui sont développées.

Afin de construire le travail de recherche, les étudiants de BA1 sont amenés à : observer une situation de la vie courante ; construire une question de recherche ; élaborer des fiches de lecture d'articles scientifiques ; développer une problématique ; réaliser un entretien avec un professionnel en sciences psychologiques et de l'éducation ; construire un rapport écrit et une

présentation orale. Les parties 3, 5, 6 et 7 contribuent à la construction de ce travail. Les travaux pratiques de la partie 3 sont encadrés par des assistants et permettent de développer des compétences relatives à l'observation. Les travaux pratiques des parties 5, 6 et 7 sont à réaliser en autonomie et/ou accompagnés des tuteurs.

L'unité d'enseignement, comme l'ensemble des cours de l'Université, détient un environnement en ligne sur l'Université virtuelle (moodle). Cet environnement a été fortement travaillé en vue d'en faciliter l'utilisation : charte graphique, aménagement de l'espace, gestion des ressources et des communications. L'environnement virtuel du cours est un élément central compte tenu du nombre d'activités asynchrones à réaliser en autonomie.

Par ailleurs, afin de concrétiser la démarche scientifique, les étudiants participent également dans le cadre du cours à des expériences scientifiques afin de les confronter à des chercheurs et de mieux identifier les recherches réalisées en sciences psychologiques et de l'éducation.

#### 4.2. Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont multiples et répondent aux objectifs pédagogiques poursuivis :

- Dans le but de confronter les étudiants à une première évaluation en contexte universitaire et de pouvoir réguler leurs stratégies d'apprentissage et d'étude, une interrogation dispensatoire est organisée au mois de novembre, c'est-à-dire une fois l'ensemble des cours magistraux dispensés.
- Dans le but d'autonomiser les étudiants dans leurs apprentissages et de leur permettre de se construire en tant qu'étudiant universitaire, chaque étudiant doit réaliser un portfolio composé de traces spécifiques et d'un cahier de réflexion. Un texte de synthèse doit également être remis rendant compte d'une analyse réflexive relative à l'ensemble de l'unité d'enseignement.
- Dans le but d'initier les étudiants à une démarche scientifique, de développer un apprentissage auto-régulé et de construire des compétences transversales, un travail de recherche est construit et évalué via une présentation orale et un rapport écrit.

# 5. Évaluation du dispositif

Les équipes pédagogique et académique qui encadrent cette unité d'enseignement ont développé une démarche d'évaluation et de suivi presque quotidienne sur ce nouveau cours. Chaque membre a pris soin de rassembler l'ensemble des difficultés rencontrées dans la mise

en place du cours. Des réunions régulières ont ensuite permis de traiter l'ensemble des points collectés en vue de faire évoluer le projet.

En parallèle à cela, à la fin du premier quadrimestre, des focus groups ont été organisés à destination des étudiants de BA1. Onze étudiants ont été rencontrés afin de recueillir leur feedback sur le cours en termes de : satisfaction, organisation et communication, compréhension et vécu des modalités d'évaluation.

Ainsi, les premiers travaux de suivi menés ont mis en évidence les évolutions suivantes au sein de l'unité d'enseignement :

- Adapter les informations communiquées et le nombre de documents de consignes transmis
- Clarifier les attentes concernant le portfolio
- Simplifier la trame et le nombre de parties qui composent le cours
- Intégrer davantage les contenus, notamment les statistiques
- Proposer des nouveaux travaux pratiques autour du travail de recherche afin d'accompagner davantage les étudiants

De plus, en fin d'année académique, l'unité d'enseignement sera évaluée par les différentes parties prenantes. En effet, une enquête sera diffusée à l'ensemble des étudiants de BA1 portant sur l'ensemble de l'unité d'enseignement. Un questionnaire sera diffusé à destination des tuteurs qui encadrent les étudiants de BA1. Des entretiens en sous-groupes auront également lieu auprès de l'ensemble des intervenants (enseignants, assistants, équipe pédagogique, équipe administrative). Ces différents outils de collecte de données visent à évaluer l'atteinte des objectifs du dispositif, les apprentissages réalisés et la satisfaction de tous les acteurs du projet.

## 6. Conclusions et perspectives

La mise en place de cette unité d'enseignement a été impactée par la pandémie, la majorité des enseignements a été dispensée en ligne. De la même façon, le travail en sous-groupe et le tutorat ont été réalisés à distance. Dès lors, l'atteinte de certains objectifs de ce cours pourra être impactée, il importera donc d'analyser les résultats des enquêtes et des entretiens en tenant compte du contexte particulier dans lequel cette unité d'enseignement a été mise en place.

Starting-block porte des enjeux qui ont été accentués par la pandémie en termes d'affiliation identitaire, d'inégalités sociales, d'engagement dans les études et de difficultés d'apprentissage.

Ainsi, les innovations pédagogiques développées dans cette unité d'enseignement semblent encore plus pertinentes pour relever les nouveaux défis de l'enseignement.

Pour conclure, il importe de souligner que la dynamique pédagogique dans laquelle Starting-block s'inscrit nourrit la réforme de la poursuite de cursus des bacheliers qui tente de prolonger les objectifs d'autonomisation des étudiants et le développement des compétences transversales issues du profil d'enseignement.

#### Références bibliographiques

Adinda, D. et Marquet P. (2017). Les stratégies d'accompagnement vers l'autonomie : le cas d'une formation hybride de réorientation des néo-bacheliers à l'université. Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur, 33(2), 1-16.

Annoot, E. (2001). Le tutorat ou « le temps suspendu ». Revue des sciences de l'éducation, 27(2), 383-402. https://doi.org/10.7202/009938ar

Bélair, M. et Van Nieuwenhoven, C. (2010). Le portfolio, un outil de consignation ou d'évaluation authentique ?. Dans L. Paquay, C. Van Niewenhoven et P. Wouters (dir.), *L'évaluation, levier du développement professionnel ? Tensions, dispositifs, perspectives* (1<sup>e</sup> ed., p. 161-175). De Boeck Université.

Colet, N.R. et Rovero, P. R. (2015). Prendre conscience de sa vision de l'enseignement. Dans N.R. Colet et D. Berthiaume (dir.), La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères théoriques et application pratiques. Tome 2 : Se développer au titre d'enseignant (1<sup>e</sup> ed., p. 49-74). Peter Lang.

Coulon, A. (1997). Le métier d'étudiant: l'entrée dans la vie universitaire (1e ed.). Economia.

Holec, H. (1979). Autonomie et apprentissage des langues étrangères. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Lebrun, M. (2010). Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre (2<sup>e</sup> éd.). De Boeck Université.

Lepage, P. et Romainville, M. (2009). Le tutorat en Communauté française de Belgique: inventaire des pratiques, éléments d'évaluation et recommandations. Fondation Roi Baudouin. 2009-FRB-Le-Tutorat-en-Communaute-française-de-Belgique.pdf (schola-ulb.be)

Maltais, M. et Descênes, A.J. (2013). L'encadrement par les pairs à distance à l'université : vers un service institutionnel ?. Dans C. Papi (dir.), Le tutorat de pairs dans l'enseignement supérieur. Enjeux institutionnels, technopédagogiques, psychosociaux et communicationnels (2<sup>e</sup> édition, vol. 4, p. 159-188). L'Harmattan.

Meirieu, P. (2015). Autonomie. http://meirieu.com/DICTIONNAIRE/autonomie.htm

Tourmen, C. (2007). Activité, tâche, poste, métier, profession : quelques pistes de clarification et de réflexion. *Santé publique*, 19, 15-20.